

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE DE SAINT PIERRE D'ALVEY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 juin 2025

L'an deux mil vingt cinq et le deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean HEBRARD, Maire.

Convocation et affichage : 26.05.2025

**Présents : Mesdames : Marie-Agnès BOISTARD ; Madeleine MIEGE ; Catherine MONNET ; Sophie VANHAY ; Marie VEUILLET.
Messieurs : Alain COTTAREL ; Jean-François HEBRARD ; Gérard REVEYRON ; Michel REVEYRON ; Jean VEUILLET.**

Absents : BRUSHETTA Jean-Claude

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Marie VEUILLET a été nommé secrétaire de séance

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025.

01.20250206 - SUBVENTIONS 2025

Le maire expose la demande de subvention du Club Gymnique Novalaise - Les Etoiles du Lac, comptant 2 licenciés de notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Vote comme suit les subventions accordées pour l'an 2025

- | | |
|--|-------|
| ▪ Club Gymnique Novalaise - Les Etoiles du Lac | 150 € |
|--|-------|

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour copie conforme.

02.20250206 – Délibération installation classées pour la protection de l'environnement en vue de l'extension d'une carrière alluvionnaire, présentée par la société CARRIERES MBTP

Considérant le dossier relatif à la demande d'enregistrement présenté par la société CARRIERES MBTP en vue d'obtenir l'enregistrement d'une extension d'une carrière alluvionnaire sur la commune de Murs-et-Gelinieux (01) ;

Considérant que la société Carrières MBTP souhaite pérenniser l'exploitation de la carrière de "Courdan" localisée sur la commune de Murs-et-Gélignieux, dans l'Ain (01).

Considérant que Le projet de réaménagement proposé tient compte du contexte agricole des terrains et des sensibilités écologiques du site afin de proposer une insertion paysagère, environnementale et socio-économique de qualité. Le projet de remise en état du site prévoit un remblayage complet du carreau d'exploitation et une restitution des terrains à vocation agricole et naturelle. Une convention d'engagement a été conclue entre le pétitionnaire et la Chambre d'agriculture de l'Ain en 2022 afin de garantir gestion des terres végétales et une restitution de qualité.

Considérant que le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis dans le cadre de l'enquête publique unique prescrite par le préfet et se déroulant du 27 mai 2025 au 27 juin 2025 inclus ;

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale formulée par la société CARRIERES MBTP pour l'extension d'une carrière alluvionnaire.

ADOPTÉ : à l'unanimité

Questions diverses

Des morceaux de bois brûlés ont été retrouvés sous l'angle de la salle des fêtes. Une plainte à été déposée par un administré. Pour rappel, la ruche à livres avait également été vandalisée plusieurs fois. Pour l'instant pas de nouvel incident.

Le conseil rappelle la possibilité d'installation de caméras de vidéo protection.

L'achat d'un ordinateur portable est envisagé pour les réunions.

Un robinet avec un cadenas, va être installé avant la fin de l'année contre le local du cathé pour arroser les fleurs.

La cloche de l'église à été réparée, depuis quelque temps, elle ne sonnait plus normalement les heures et répétitions.

Un des locataires réclame à se que sa baignoire soit changée car le fond est de nouveau abimé.

La garderie de Traize est trop petite mais la commune refuse l'accès à la cantine pour agrandir. Actuellement au maximum 29 enfants sont accueillis, contre une capacité, au vue de la superficie, qui devrait être de 14 enfants.

Une administré se plaint du passage des vaches devant chez elle, qui frotte contre son mur, ayant peur que les pierres tombent.

Une nouvelle lame de déneigement à été commandée. Elle arrivera en septembre.

La séance est levée à 21h15.

Procès-verbal approuvé par le Conseil Municipal du : 22 septembre 2025
Publié le : 25 septembre 2025

A St Pierre d'Alvey,
Le 22 septembre 2025

Le Maire,
Jean-François HEBRARD



Le secrétaire,
Marie VEUILLET



